



Commission Episcopale Justice et Paix C.E.J.P. BURUNDI

Building de la Coordination de l'Action Catholique - Rue de la Mission
BP 7074 Bujumbura - Burundi - Tél. : +257 24 31 26 - Fax: + 257 24 77 04
Site Web: www.cejpb.bi E-mail: cejpbdi@cejpb.bi



ARCHIDIOCESE CATHOLIQUE DE BUJUMBURA
Commission Diocésaine Justice et Paix

CDJP BUJUMBURA

B.P. 690 BUJUMBURA Tél./Fax +257 22 237226 E-mail: cdjpbuj@yahoo.fr



Ziviler Friedensdienst
Service civil pour la paix
Nous ne craignons aucun conflit.



AGIAMONDO
Service de personnel des catholiques allemands
pour la coopération internationale

Rapport de l'atelier de Redynamisation des Commissions Paroissiales Justice et Paix (CPJPs) du 17 au 18 juillet 2020 à Gikungu : Formation des responsables sur la Pastorale Justice et Paix



Photo de famille des participants des quatre Vicariats de l'Archidiocèse de Bujumbura ; Photo OS.

Table des matières

Abréviations	2
Introduction	3
1. Objectifs de l'atelier	3
2. Méthodologie et déroulement de l'atelier	3
2.1 La première journée (17/06/2020)	4
2.2 La deuxième journée (18/06/2020)	7
3. Recommandations et conclusion	7

Abréviations

CDJP	Commission Diocésaine Justice et Paix
CEJP	Commission Episcopale Justice et Paix
CPJP	Commission Paroissiale Justice et Paix
GAP	Groupe d'Action Catholique
MAC	Mouvement d'Action Catholique
SEA	Secrétaire Exécutif Adjoint

Introduction

Du 17 au 18 juin 2020 a eu lieu au Centre Reine de Confiance à GIKUNGU la deuxième phase de l'atelier de redynamisation des structures Justice et Paix¹ au sein des paroisses. Cet atelier organisé par la CEJP BURUNDI en collaboration avec la CDJP Bujumbura a rassemblé toutes les responsables des Commissions Paroissiales Justice et Paix (CPJP) des quatre Vicariats de l'Archidiocèse de Bujumbura (BUHONGA ; GIHOSHA ; MURAVYA et SAINT MICHEL).

Les travaux ont débuté à 08h50 par une prière suivie du mot d'ouverture de l'Abbé Alexis KARERWA, Secrétaire Exécutif Adjoint de la CDJP Bujumbura.

Le SEA salua le facilitateur principal l'Abbé Dr. Dieudonné NIBIZI et Dr. Sandra Kafui AFANOU, la Coopérante d'AGIAMONDO à la CEJP. Après se fut la présentation des participants et des objectifs de l'atelier.

1. Objectifs de l'atelier

Ils sont au nombre de six à savoir :

- La communication entre la CDJP et les CPJPs est améliorée.
- Les responsables des CPJPs comprennent leurs rôles dans la pastorale Justice et Paix.
- La collaboration entre les curés et les CPJPs est renforcée.
- Les CPJPs deviennent très efficaces et résolvent davantage des conflits dans leurs communautés respectives.
- Les responsables des CPJPs comprennent et utilisent l'outil « Le Cercle Pastoral ».
- La synergie entre les différentes CPJPs de l'Archidiocèse de Bujumbura est renforcée.

2. Méthodologie et déroulement de l'atelier

Ensemble avec l'équipe dirigeante de la CDJP Bujumbura, nous avons choisi l'approche de former ensemble les 37 responsables des CPJPs. Nous avons opté pour la méthode participative avec l'usage de différents outils comme : le travail en groupe, brainstorming etc.

Le facilitateur présenta les thèmes et notions importants qui seront abordés pendant les deux jours.

Il s'agissait :

¹ La première phase a eu lieu du **04 au 09 novembre 2019** et s'est attelée à la sensibilisation des curés des quatre vicariats sur leurs rôles dans l'apostolat Justice et Paix.

1. De la sortie vers les périphéries ;
2. La pastorale Justice et Paix, une priorité ;
3. Le Cercle (spirale) Pastoral.

2.1 La première journée (17/06/2020)

Le facilitateur débuta la **première séance** par la question de savoir « ce que c'est la pastorale Justice et paix » ?

Ensuite il continua avec le thème « **De la sortie vers les périphéries** ». Sous cette rubrique, il présenta les trois piliers de la foi chrétienne, à savoir :



Après il donna la définition de la notion de périphérie, ainsi que les différentes sortes de périphéries existantes.

Les participants sont répartis en groupe pour travailler sur la question des différentes périphéries.



Séance de travail en groupe sous la supervision de l'Abbé Dr. Dieudonné NIBIZI, Photo SKA.



Groupe de travail N°2 traitant la question des périphéries ; Photo SKA.

La deuxième séance fut consacrée à « La pastorale Justice et Paix, une priorité »

Abbé Dr. Dieudonné NIBIZI dit que la pastorale Justice et Paix (JP) est là pour renforcer le troisième pilier « Servir » de la foi chrétienne.

L'importance de la JP a été démontrée par des affirmations de beaucoup de personnes et d'organisations, par exemple:

a) Mgr Kevin Dowling, évêque de Rustenburg (Afrique du Sud) :

- Justice et Paix) entreprend toutes ses actions dans le but de changer les structures, les programmes politiques et les pratiques qui diminuent ou détruisent l'intégrité de la création et les possibilités d'une vraie qualité de vie pour tout le monde, surtout pour les pauvres et les marginalisés.
- Grâce à la recherche, à l'analyse, à la confrontation et aux actions menées, la pastorale JP a pour objectif de préserver l'environnement et de changer les situations injustes des gens, des communautés et des nations de sorte que tous puissent vivre dans le respect et leur dignité de personne créée à l'image de Dieu.
- En travaillant dans ce but, la pastorale JP contribue à poser les fondements nécessaires pour l'exercice des autres ministères de l'Eglise et pour mener à bien sa mission d'évangélisation.

b) Synode sur la Justice, Rome, 1971 :

Durant le synode sur la Justice qui a eu lieu à Rome en 1971, les évêques ont décidé que la meilleure méthode à suivre pour entreprendre cette tâche, était d'établir des commissions Justice et Paix nationales et diocésaines. La commission pontificale avait été déjà établie en 1967.

La Conférence des Evêques Catholiques de l'Afrique Australe avait aussi été la première à établir cette commission dès 1967.

c) SCEAM, 1998 :

Du 29 mai au 3 juin 1998, le Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) écrit dans le document final : « Nous demandons à ce que des Comités Justice et Paix soient établis dans chaque paroisse et même dans toutes les communautés où se trouvent des catholiques. Nous recommandons énergiquement l'éducation à la Justice et à la Paix au niveau de la base, comme un impératif pour que l'Evangile du Christ prenne corps dans le peuple ».

Une question centrale est la suivante :

Quelle est la mission d'une Commission Paroissiale Justice et Paix ?

Promouvoir une culture de droit, de justice et de réconciliation par l'éducation à la paix, à la justice, par la promotion et la défense des droits de la personne humaine à la lumière de l'Evangile et de l'Enseignement Social de l'Eglise.

Quels sont les objectifs d'une CPJP ?

1. Aider les individus et groupes humains à devenir conscients de la souffrance générée par la pauvreté, les injustices, les divisions et la violence dans notre société.
2. Faire découvrir aux gens quelles en sont les causes et pourquoi leur foi demande qu'ils s'impliquent sur le plan social.
3. Rendre les gens capables de travailler pour une société plus juste où sont respectés les principaux droits de l'homme : droit à la nourriture, à l'eau potable, à l'habitat, à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à la participation à la gouvernance du pays.
4. Epauler l'Eglise dans l'enseignement de sa doctrine sociale et ses actions en faveur des pauvres, des marginalisés, des handicapés et des opprimés.

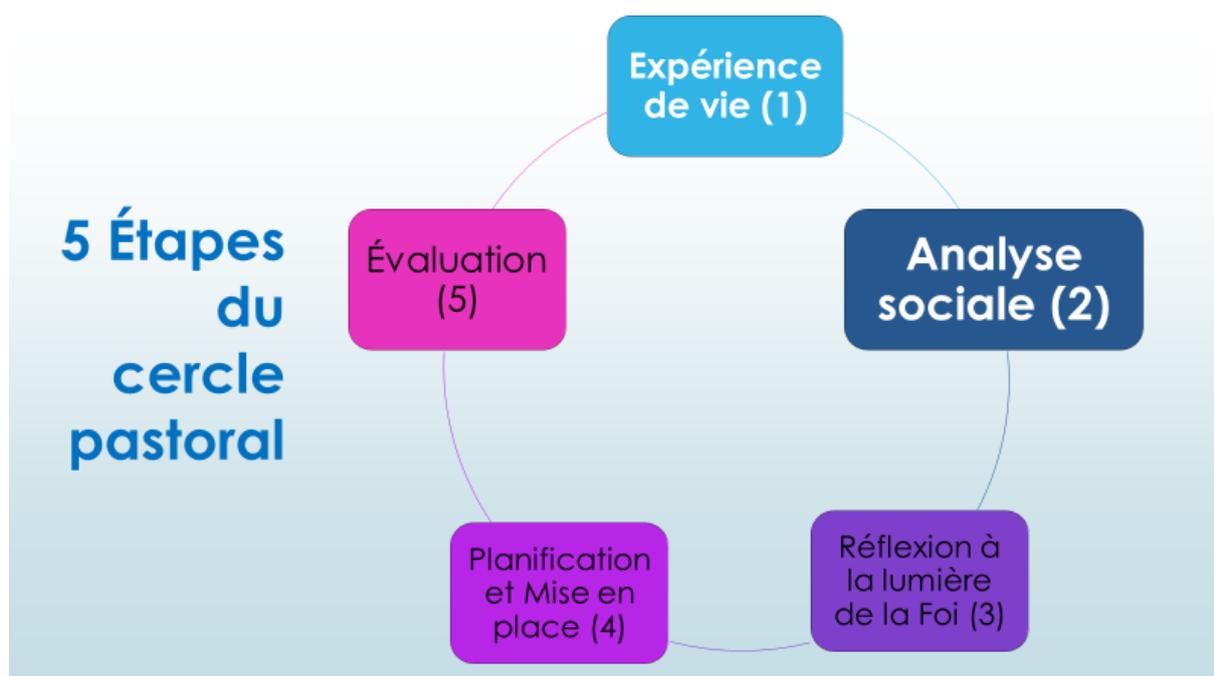
2.2. La deuxième journée (18/06/2020)

La première séance fut consacrée à la **définition du cercle pastoral**, ainsi que son importance dans la pastorale Justice et Paix.

A la **seconde séance**, les **5 phases de la méthode du cercle pastoral** (expérience de la vie, l'analyse sociale, la réflexion à la lumière de la foi, la planification et l'action et l'évaluation de l'action) ont été analysées. Une attention particulière avait été accordée à la planification et l'évaluation.

En ce qui concerne la planification, il est indispensable de poser ces questions :

Quoi ? Qui va le faire ? Quand ? Où ? Comment ?



3. Recommandations et Conclusion

Cet atelier a mis en exergue des problèmes, qui gangrènent les commissions paroissiales Justice et Paix et les empêchent d'être efficaces. Les différents responsables des paroisses à l'atelier avaient compris l'importance des CPJPs.

Voici les quelques recommandations sorties de l'atelier :

- a. Les CPJPs étant des organes considérés comme cerveau de la Paroisse, les responsables, qui ont participé à l'atelier, devraient approcher les curés et les autres collaborateurs pour faire une meilleure planification des actions.

- b. Pour éclairer les esprits, il est important de trouver des moments de demande à l'Esprit Saint.
- c. Il faut renforcer les capacités des membres des CPJPs et aussi des prêtres dans le domaine de la Justice et Paix, de la réconciliation et des droits humains.
- d. La CDJP devrait mettre à la disposition des CPJPs le matériel utile pour l'exercice de leurs missions (bureau, table, chaise, imprimante, laptop, appareil photo, etc.).
- e. Les responsables doivent réfléchir sur la base de la foi : travailler et considérer les résultats atteints comme des chrétiens ; ce qui est tout à fait différent de l'approche des techniciens et des professionnels.
- f. La CDJP devrait organiser des réunions conjointes entre les différentes structures Justice et Paix avec les curés des paroisses pour un travail en synergie.
- g. Les CPJPs devraient collaborer avec les autres services paroissiaux (MAC, GAP, Commissions, etc.).
- h. Une bonne coopération entre la CDJP et les CPJPs nécessite une communication transparente et claire de toutes les parties impliquées.

Justice et Paix s'embrassent



Le SEA de la CDJP Bujumbura remercia l'AGIAMONDO et la CEJP d'avoir organisé cet atelier à travers Madame Sandra Kafui Afanou. Les sincères remerciements sont aussi allés à l'endroit de l'Abbé Dr. Dieudonné NIBIZI.

L'atelier fut clôturé à 13h30 par une petite prière dirigée par l'Abbé Alexis KARERWA.

Bujumbura, le 26 juillet 2020

Sandra Kafui Afanou